

Fred Astaire un artiste
aux multiples visages



Fred Astaire a star
with many faces

Français – English

Frédéric Chaouat

Frédéric Chaouat

Fred Astaire un artiste
aux multiples visages

Fred Astaire a star with many faces

© Frédéric Chaouat, 2023

ISBN numérique : 979-10-405-2463-2

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Fred Astaire un artiste aux multiples visages

À toute la population de Boulogne sur Mer
et son chaleureux Maire « Mr Frédéric Cuvillier »

Préface

Bonjour. Depuis ma plus tendre enfance j'ai toujours aimé les comédies musicales, et mes préférences se seront toujours portées sur celles interprétées par le duo d'artistes « Fred Astaire Ginger Rogers »

Je suis même par la suite inscrit dans des écoles de danse dans ma tendre jeunesse. Malheureusement, il y a peu de décennies encore, un homme qui pratiquait la danse était considéré avec tant de circonspection que j'ai par la suite tout abandonné.

Bien des années plus tard, j'ai écrit un mémoire sur l'héritage de Fred Astaire en tant qu'étudiant en master 2. Aussi, quelle ne fut ma surprise lorsque, j'aurai à travers mes recherches découvert en quelque sorte » *l'autre côté du miroir* », du Fred Astaire que je ne connaissais uniquement qu'à travers les écrans. Dorénavant je ne le contemplais plus à travers le regard d'un enfant, voire même d'un adolescent mais bien plus celui d'un chercheur qui fouille en quelque sorte dans l'existence même de son artiste favori.

Et les surprises se sont succédés les unes aux autres. Moi qui trouvais dans mon adolescence ces danses si fluides, si faciles dans leur interprétation, j'ai découvert ainsi que d'incessantes répétitions, parfois allant même jusqu'au bord de l'épuisement ont permis la réalisation de ces « chefs d'œuvre » chorégraphiques. J'ai découvert également, l'autre face cachée d'un formidable danseur qui, durant toute son existence s'est battu tant dans sa vie personnelle qu'artistique pour l'égalité civique entre Blancs et Noirs. J'ai appris aussi que, lors de la seconde guerre mondiale, il n'a pas hésité un instant à s'engager dans l'USO (l'United Service Organization) dont l'objectif est d'envoyer des artistes se produire pour les soldats sur le front de guerre. Ainsi, à l'image de Janus à deux têtes, j'ai découvert les deux mêmes faces d'un seul être. Mais à l'inverse de bien nombre d'artistes, conjuguant une face lumineuse et une autre bien plus sombre, la seconde face de Fred Astaire en revanche fut celle d'un artiste totalement engagé culturellement, socialement, et politiquement pour sa nation...

Non, Fred Astaire n'évolua en aucune manière tout au long de son existence dans un univers éthéré, superficiel, mondain, mais bien plus dans notre monde bien réel, et il fut bien présent en tant qu'acteur, engagé pour diverses causes,

lesquelles lui étaient si précieuses en son cœur....

En revanche, quelle ne fut pas ma peine lorsque, lors de ma soutenance en master2, faisant référence à l'engagement de Fred Astaire pour l'USO, (une organisation bénévole laquelle s'emploie à envoyer des artistes sur le front durant les conflits armés), Mr Carl Wetters professeur de l'Université de Boulogne sur Mer me jeta en pleine figure « *Mais les artistes ne pensent qu'à leur image, qu'à leur intérêt ! ! ! !* » et voilà, d'un coup de balai, on ignore les restos du cœur, le téléthon et tant d'autres associations caritatives ! ! ! ! Mais quelle honte ai-je alors éprouvé pour l'âpreté de tels propos de la part d'un universitaire, qui plus est membre de jury d'une soutenance !

Son collègue Mr Michael Murphy quant à lui m'a reproché mon plan et a considéré toute la première partie inutile et moi de lui *répondre* « *Mais comment peut-on parler de l'héritage de quelqu'un si au préalable on ne précise pas qui il était ! ! ! ! !* Franchement, avec de tels propos, on plonge véritablement dans l'absurdité ! ! ! !...

Mr Carl Wetters m'indiqua qu'il n'était pas au courant que Fred Astaire s'était battu pour l'égalité civique entre Blancs et Noirs mais qu'en revanche Martin Luther King lui avait bien agi en ce sens. « *Mais* », lui ai-je alors répondu, « *le principe même d'un mémoire est d'aller chercher l'information et non d'énoncer des vérités de la Palisse ! ! ! !* » C'est vraiment à s'interroger de la place de cet universitaire à la faculté de Boulogne sur Mer !

On m'a aussi reproché toute la partie concernant les clichés alors que le plan a été entièrement conçu avec Madame Julie Michot ma directrice de stage et que je n'aurai fait qu'obéir à ses directives. Malheureusement tout au long de la soutenance, Madame Julie Michot ne s'est guère exprimée et quant à moi il aurait été puéril d'indiquer « *Mais le plan a été entièrement conçu avec Madame Michot ici présente. Si vous êtes en désaccord avec le plan, c'est à elle qu'il faut s'en référer* »...

Je lui en veux encore aujourd'hui à Madame Michot pour son silence coupable. Et je pense encore souvent encore à Elie Wiesel lorsqu'il précise avec tant de vérité « *Le silence souvent profite bien plus au bourreau qu'à la victime* » Et ce fut bien le cas lors de ma soutenance.

En outre, à la suite de ma note parfaitement injuste 8 sur 20 je lui ai envoyé trois mails consécutifs mais elle ne m'a jamais répondu !!!

Egalement concernant les clichés, j'ai indiqué lors de ma soutenance que plus de 3000 viols furent commis en France par des soldats américains lorsque ces derniers débarquèrent sur le sol de Normandie en juin 44. J'ai par la suite fait un rapprochement entre ces viols, et l'image de la femme française, dépeinte dans les comédies musicales américaines comme une femme toujours légère, délurée, insatiable dans sa conquête d'aventures masculines. Et voilà Mr Wetters de me répondre « *Mais les américains n'ont jamais violé 3000 femmes françaises uniquement parce que les comédies musicales ont toujours décrit les françaises comme des femmes faciles* » ! Evidemment que non lui ai-je répliqué ! Mais j'ai bien expliqué en revanche lors de ma soutenance que ces mêmes comédies musicales américaines auront de fait largement contribué à ces viols odieux sur les femmes françaises. En fait, quel que puisse être mes propos, tout était sujet à reproche.

Ce fut une soutenance véritablement détestable. Et comme me l'aura précisé d'autres professeurs d'université « *Vraisemblablement Mr Murphy et Mr Wetters n'y connaissent absolument rien concernant les comédies musicales et plus encore Fred Astaire. Mais au lieu que le sujet éveille leur curiosité, malheureusement ils ont préféré choisir la voie de l'obscurantisme* ».

Pire, ils n'ont trouvé absolument rien de positif dans mon mémoire ! Absolument rien ! En fait ils n'auront fait que « vomir » des critiques acerbes et ineptes tout au long de la soutenance !!!

Et on nous parle encore de bienveillance de la part du jury dans le déroulement d'une soutenance !!!! Dans mon cas présent il ne s'agirait bien plus que d'une chimère...

Ils m'auront finalement mis comme note 8 sur 20 sans la moindre explication, (la soutenance se déroulant en vision conférence). Et jusqu'à aujourd'hui je n'ai toujours pas reçu mon rapport de soutenance que j'ai sollicité par voie postale en recommandé avec accusé de réception à Mr Hassan Sadok Président de l'Université de Boulogne sur Mer.

J'en ai fait une pétition à ce propos que je vous invite à signer

<https://www.mesopinions.com/petition/art-culture/declassement-professeurs-madame-michot-michael-murphy/175218>

Pour la note finale de mon master 2 j'aurai obtenu en tout 9,95 sur 20 et pour 0,05 point le jury m'aura refusé l'obtention du master 2 ! ! ! !

J'ai fait un recours à Mr Hassan Saddok Président de l'Université de Boulogne sur Mer, lui seul habilité à me donner les 0,05 point manquant pour l'obtention de mon master 2, mail il a refusé ; ce qui est une absence flagrante de bienveillance à mon égard.

Pire encore, il m'a envoyé pour toute réponse à mon recours un document dans lequel il m'a reproché la faiblesse de mon rapport de stage, textuellement "*l'équipe pédagogique a informé l'étudiant du cahier des charges pour l'élaboration du rapport de stage. L'évolution du rapport a été accompagnée de recommandations souhaitées afin d'améliorer sa qualité*"...

Or je n'ai jamais passé de stage ! ! ! !

En effet, j'étais en Master 2 recherche précisément "*Master Langues, littérature et Civilisations étrangères et régionales-Lettres & Langues*" et nous n'avons aucun rapport de stage à fournir dans ce master 2.

En revanche en effet, dans le Master 2 « *Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation-Anglais* » l'étudiant doit effectivement fournir un rapport de stage !

Ainsi, cela prouve que Mr Hassan Sadok a signé **un faux document** lequel ne reflète en rien la réalité de ma soutenance en master 2 ! Ce que je considère pour ma part être d'une grande faute professionnelle ! ! ! !

Oui, effectivement Mr Sadok me reproche donc la faiblesse d'un rapport de stage que je n'ai jamais écrit !

Ce qui montre à l'évidence le sérieux d'un responsable universitaire ! ! ! ! !

Rarement je pense, on aura dégringolé avec ce Président dans un tel niveau à la fois de médiocrité et d'absurdité ! Et je redoute dorénavant le pire dans l'Education Supérieure avec de tels présidents à leurs têtes !

J'ai également fait une pétition à ce propos que je vous invite tous à signer

https://www.change.org/p/appel-%C3%A0-la-d%C3%A9mission-de-mr-hassan-saddok-pr%C3%A9sident-de-l-ulco-pour-faute-grave?fbclid=IwAR0fkXHUNQ0Or6gKyHc_dNIVMfYd7TCczVZtCpZoTrR-5blnborbwARNgPo

<https://www.youtube.com/watch?v=egHvJu3LEcQ>

Enfin, et vraisemblablement les catastrophes semblent se succéder dans cette université ! En effet, une professeure, Madame Nathalie Dupont, a déplacé dès le début de l'année universitaire tous les cours du second semestre au premier semestre sans n'en rien dire à personne, si bien qu'aucun étudiant n'était avisé de ce soudain changement.

Lors d'une épreuve que je passais avec elle, en vision conférence, je ne pouvais malheureusement pas assister à l'examen pour des raisons personnelles avec preuve à l'appui. Mais qu'importe, je n'ai pas eu droit, comme tous les autres étudiants, à la possibilité de passer deux fois l'examen, à l'instar de tout étudiant invité à une session de rattrapage si malencontreusement il aurait obtenu une mauvaise note à la première session. Et en outre, elle m'aura mis une note fort sévère 7 sur 20 !!!

Au final, voilà donc une universitaire qui se prend toutes les libertés avec elle-même, sans se soucier des torts qu'elle pourrait causer à ses étudiants ; mais qui par contre se montre d'une extrême sévérité dans la notation de ses étudiants, et va même jusqu'à refuser de repousser une épreuve en vision conférence le jour suivant pour un étudiant malgré son motif justifié !

Mais quel désastre ! ! ! ! !

Encore aujourd'hui je m'interroge sur les raisons véritables de tant de « détestation » de la part de Mr Michael Murphy, Mr Carl Veters, Madame Nathalie Dupont et enfin du Président de l'université Mr Hassan Sadok à mon propos, et plus encore du silence coupable et à la fois inacceptable de Madame Julie Michot... Mais que peut-on faire, le Jury reste toujours souverain ! ! !

Ainsi, j'en suis donc arrivé malheureusement, à la désolante conclusion, qu'avec cette poignée de professeurs parfaitement incompetents, voire méchants,